

PANDÉMIE, GUERRE : LA FACTURE EST LOURDE POUR LA ZONE EURO

La pandémie a été à l'origine d'un sursaut collectif dans l'Union européenne, comme l'a montré l'adoption d'un Plan de relance de 750 milliards d'€, destiné à soutenir l'économie des 27, et surtout à accompagner le processus de transition vers une économie décarbonée. La guerre en Ukraine a aussi constitué un levier pour resserrer les rangs et pour afficher une unité relative entre les Etats membres, en particulier dans le domaine des sanctions envers la Russie. Deux indicateurs macroéconomiques récemment publiés par Eurostat indiquent toutefois que, quelques mois après, les résultats économiques sont préoccupants, notamment pour les 19 pays membres de la zone Euro.

Tout le monde se souvient des graves difficultés dans lesquelles la zone Euro s'est trouvée lors de la crise économique et financière de 2008-2012. Cette crise avait mis au jour les profonds déséquilibres en matière de compétitivité des nations membres, conduisant à une polarisation des balances commerciales, et débouchant sur une crise des dettes souveraines. L'économie grecque fut l'épicentre d'un séisme financier qui laissa entrevoir, à l'époque, la possible sortie de la zone Euro. L'éclatement de cette zone monétaire avait ainsi constitué une hypothèse plausible. La pharmacopée adoptée par la Commission, l'Eurogroup, la BCE et le FMI, consista à infliger à Athènes – mais aussi à Madrid ou à Lisbonne – une cure d'austérité économique et financière. L'existence de la zone Euro en a été préservée.

Plus d'une décennie après, la zone Euro entre manifestement de nouveau dans une zone de turbulences, laquelle repose à nouveau la question de sa robustesse. Deux indicateurs macroéconomiques le laissent entendre.

Pression inflationniste

Dans la zone Euro, le taux d'inflation ne doit pas dépasser les 2%, moyenne tolérée pour les Etats membres. En mai 2021, soit un an environ après le début de la pandémie, ce taux était encore de 2%. A partir de la fin de l'année 2021, il franchissait la barre des 5%. En mai 2022, il se situe au-delà des 8%. Ce taux moyen cache bien évidemment des contrastes importants, puisque l'inflation va de 5,8% en France, à 20% en Estonie, la Grèce étant dans une position intermédiaire, à 10%. Rien que pour le secteur des produits alimentaires (incluant les alcools et les tabacs), la hausse des prix est de 7,5% en rythme annuel.

Outre les répercussions de ce retour de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages, c'est bien dans la réactivité de la BCE que l'on peut mesurer l'impact qu'exerce l'inflation sur la zone Euro. Afin de lutter contre cet emballement des prix, l'institution de Francfort a agi sur son taux d'intérêt, le repassant en positif après qu'ils aient été négatifs durant de longues années. Dans la mesure où le ralentissement de la croissance dans la zone Euro est un obstacle à l'élévation des recettes publiques, le resserrement de la politique monétaire de la BCE s'est propagé aux taux d'intérêt sur les marchés, c'est-à-dire des taux auxquels les Etats membres empruntent pour financer leurs déficits et leurs dettes. C'est pourquoi un pays comme l'Italie fait l'objet d'une attention particulière, au regard de son endettement élevé (sur l'année 2021, le taux se situait à 151% du PIB), son taux d'intérêt sur les marchés se situant à + 4%. Le syndrome de la crise des dettes souveraines serait-il en train de resurgir ?

Une double peine pour les ménages et pour les entreprises, qui doivent absorber l'inflation et les coûts qu'elle engendre, tout en ayant un accès de plus en plus difficile aux crédits bancaires, dans une période où des investissements massifs sont requis pour financer la transition vers une économie bas carbone.

Le dévissage du commerce extérieur

En reprenant la périodisation adoptée pour l'inflation, on constate que le solde excédentaire du commerce extérieur de mai 2021, s'est progressivement transformé en déficit à partir d'octobre de la même année. Il a atteint en avril 2022 – 31,7 milliards d'€. L'ère des excédents commerciaux semble révolue pour la zone Euro. Les importations en provenance de Chine ont nettement augmenté par rapport à l'avant-pandémie (+ 65%), ainsi que celles émanant de Russie (+ 63%). C'est la première fois depuis 2014 que la zone monétaire enregistre un déficit de sa balance commerciale de marchandises.

Le renchérissement et la hausse des importations d'hydrocarbures expliquent pour une large part cette dégradation du commerce extérieur, illustrative de la grande dépendance des 19 Etats membres – comme des autres non membres de la zone – en produits énergétiques. Mais la chimie et l'automobile, industries très consommatrices de pétrole et de gaz, la Russie étant le premier fournisseur de gaz de bon nombre d'économies de la zone et plus largement de l'UE, sont également touchées. Cette succession de déficits depuis octobre 2021 se traduit par un transfert de richesses vers les pays auprès desquels la zone Euro s'approvisionne, pays qui sont en mesure d'accumuler des devises et de consolider leur niveau de réserves de change (pour la Russie, il s'élève à 630 milliards de dollars contre 447 avant la pandémie, et, pour la Chine, à 3 200 milliards – source FMI). Rien que pour ces deux « partenaires » commerciaux que sont la Chine et la Russie, le déficit bilatéral de la zone Euro a atteint – 122 milliards de dollars vis-à-vis de la Chine et – 63 milliards de dollars avec la Russie.

La facture est donc lourde, même salée, pour la zone Euro. Il est de surcroît probable que ce déficit se maintienne ou se creuse dans les mois qui viennent, à en juger par une hausse des prix des hydrocarbures qui devrait se maintenir, voire s'accroître, sans doute jusqu'à la fin de l'année 2024, selon les projections de la Banque Mondiale. Ce à quoi il convient d'ajouter le surcroît attendu d'importations en composants indispensables à la transition au tout électrique par exemple. La tectonique des plaques commerciales connaît un profond bouleversement, que l'on pourrait légitimement qualifier de guerre économique. Encore un peu de patience avant de savoir qui en sortira vainqueur.

Une perspective réflexive sur le sort de l'économie mondiale qui s'offre à tous durant cet été 2022 que l'on vous souhaite agréable.

Contact : Thierry Pouch

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

En France, pour les observateurs de la statistique agricole, 2022 est l'année du recensement ; c'est pareil au Canada (nous l'avons vu dans le dernier numéro de notre Lettre Economique). Les recensements de l'agriculture sont des opérations très fréquentes à travers le Monde. La FAO fait un travail précieux de collecte des données et des méthodes de ces recensements ; grâce à ce travail nous pouvons faire un tour du Monde des recensements agricoles.

Parmi les diverses actions de la FAO, il y a un volet de développement de la statistique agricole avec, en particulier, un Programme du recensement mondial de l'agriculture. Tous les dix ans, la FAO conduit des opérations de concertation, de convergence méthodologique et de communication des différents recensements agricoles nationaux¹.

Le travail de la FAO nous invite à un tour du monde des recensements agricoles et puisque nous avons évoqué la situation canadienne dans la dernière Lettre économique, nous proposons de porter notre regard sur deux autres pays du continent américain qui ont une longue tradition de statistique agricole : les Etats-Unis et l'Argentine².

Etats-Unis : « E pluribus unum » (de plusieurs, un)

Aux Etats-Unis, les premiers recensements de population datent de 1790. A partir de 1840, ces recensements mesurent aussi l'activité de la population où l'agriculture tient une grande place. En 1925, l'administration américaine décide de conduire un recensement agricole séparément. Evidemment, les données anciennes des recensements agricoles n'ont pas la qualité statistique d'aujourd'hui ; nonobstant, ces chiffres donnent des indications sur l'histoire de l'agriculture américaine.

Au cours du temps, les méthodes de la statistique agricole américaine ont changé, provoquant des ruptures de séries et des incomparabilités diverses ; ainsi, en 1978, les modes de collecte s'affinent et réévaluent à la hausse le nombre des petites exploitations, ou encore en 1997, les exploitations des programmes *Conservative Reserve Program* et *Wetlands Reserve Program*³ ont intégré le champ du recensement alors qu'elles en étaient exclues auparavant ; ces changements provoquent des inflexions visibles de la courbe du nombre d'exploitations agricoles (graphique 1).

Ces recensements montrent un visage inattendu de l'agriculture américaine ; on peut être surpris, entre autres choses, par le très grand nombre d'exploitations de petite dimension en activité : en 2017 (date du dernier recensement), 791 701 exploitations (soit 38 % des effectifs) dégageaient un chiffre d'affaires inférieur à 2 500 US \$. A l'autre extrémité du spectre de l'agriculture des USA, on comptait près de 150 000 exploitations avec un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 US \$ (graphique 2).

Dans le fond, cette diversité de l'agriculture américaine est une expression de la devise des Etats-Unis « E pluribus, unum » (de plusieurs, un).

Argentine : des formes singulières de l'agriculture capitaliste mises en chiffre

A l'autre bout du continent, d'autres pays ont une tradition de statistique agricole très ancienne, aussi ; c'est le cas de l'Argentine dont le premier recensement agricole date de 1888. La fréquence des recensements a été incertaine au cours du temps et en 1969, ces opérations statistiques sont interrompues ; elles ne reprendront qu'en 1988, quelques années après que le pays soit sorti des tourments. Cette reprise ne s'est pas faite sans difficul-

¹On peut consulter sur le site de la FAO, la synthèse des recensements réalisés en 2010 : <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA6956EN/h>

²Les données, et les éléments historiques et méthodologiques des recensements agricoles qui sont présentés ici, sont tirés des sites de la statistique agricole des Etats-Unis (<https://www.nass.usda.gov/AgCensus/index.php>) et de l'Argentine (<https://cna2018.indec.gob.ar/index.html> et <https://www.indec.gob.ar/indec/web/Nivel4-Tema-3-8-87>)

³Dispositifs de la politique agricole américaine où des agriculteurs s'engagent à ne pas exploiter des terres (pour des raisons environnementales) en contrepartie d'une indemnisation.

tés : dans l'édition 2008, près de 15% du territoire n'a pas été couvert par l'enquête et l'administration statistique argentine recommande de ne pas utiliser les données de 2008 pour des comparaisons temporelles.

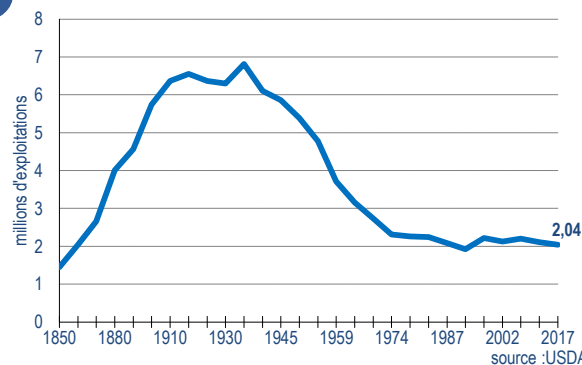
Quand la statistique agricole argentine reprend vie à la fin du XXIème siècle, elle doit adapter ses méthodes à la réalité nouvelle de l'agriculture du pays. Par exemple, une forme de capitalisme agricole particulier se développe : des propriétaires fonciers mettent leurs terres agricoles à la disposition de cabinets d'ingénierie qui définissent des plans de développement de ces terres et contractent avec des sociétés de matériel agricole pour les mettre en œuvre. A partir de 2002, les recensements agricoles argentins vont capter ce mouvement en mesurant les surfaces agricoles mises en valeur par les sociétés prestataires de services de machinisme agricole qui représentent 44 % des surfaces en 2018 (tableau 1).

Un tour du monde et un peu d'histoire

Pourquoi avons-nous porté notre regard sur les recensements agricoles des Etats-Unis et de l'Argentine ? Parce que ce sont des pays qui ont une longue histoire de statistique agricole... comme la France où, dès le XIXème siècle, l'administration réalisait des proto-recensements agricoles ; les résultats de ces opérations statistiques anciennes sont disponibles sur le site de la « Bibliothèque historique du Ministère de l'agriculture » <https://www.unicaen.fr/mrsh/bibagri2/statistiques>.

Les chiffres ont eu une histoire et la statistique agricole française a un patrimoine de grande valeur, accessible au grand public par une brève navigation sur le web.

Graphique 1 : Nombre d'exploitations agricoles aux USA



Graphique 2 : Exploitations agricoles selon leur chiffre d'affaire 2017 aux USA

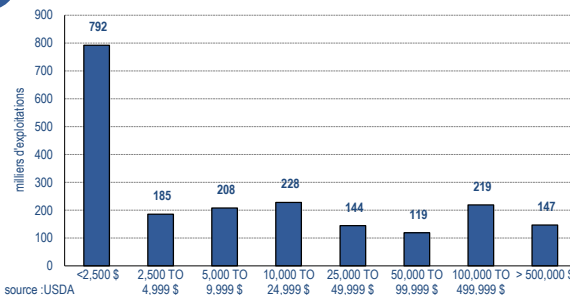


Tableau 1 : Exploitations agricoles en Argentine

Année de recensement	Nombre d'exploitations	Surface agricole (millions d'hectare)	
		Totale	... valorisée par des prestataires de service de machinisme agricole
1988	421 221	177,4	-
2002	333 533	174,8	36,6
2008	273 590	Le recensement de 2008 n'a pas couvert tout le territoire argentin ; il y a une rupture de série pour cette année	
2018	249 663	154,8	68,2

Source : INDEC

Contact : Didier Caraes

didier.caraes@apca.chambagri.fr

On savait que la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE) était attendue, tant par son contenu que par ses ambitions. Bien qu'attendue, en particulier sur le plan du climat, des réserves furent toutefois émises, relatives aux lourdes contraintes qui auraient pu entraver le déroulement de cette Présidence. A l'arrivée, l'action de la France a été saluée, et certains dossiers ont fait l'objet d'accords significatifs, laissant malgré cela dans l'ombre quelques autres sujets. Un bilan mitigé en quelque sorte ?

Rien n'était gagné pour la France lorsqu'elle a pris la succession de la Slovaquie. Plusieurs paramètres étaient de nature à perturber le bon déroulement de ce semestre présidentiel, au risque même de déjouer certaines ambitions affichées par Paris. D'abord, et toujours, une pandémie qui joue les prolongations, suggérant aucun relâchement dans sa gestion. Ensuite les deux élections françaises. Enfin, sans doute le paramètre le plus incertain parce que le plus lourd, une guerre en Ukraine qui pouvait reléguer au second plan les projets français, en particulier sur la question climatique. Le bilan de la Présidence française a pourtant été majoritairement apprécié, salué même par les principaux acteurs de l'UE.

Le contenu politique du bilan de la PFUE

Une présidence donne le cap d'un effort collectif, mais se doit d'être un médiateur dans les débats qui animent les 26 autres membres. La PFUE, comme toute présidence, a contribué à faire aboutir des dossiers législatifs déjà bien avancés. Il s'agit en quelque sorte de cueillir les fruits mûrs, même si le travail de négociation nécessaire dans cette dernière phase ne doit pas être sous-estimé. Ce fut le cas pour le paquet climat. L'aboutissement des textes sur le salaire minimum européen, sur les quotas de femmes dans les conseils d'administration et sur la régulation des plateformes numériques doit être salué.

La PFUE a surtout dû répondre à des urgences. C'est probablement là que se trouve sa plus grande victoire car elle a su gérer la guerre en Ukraine tout en maintenant, voire en renforçant la cohésion européenne. Durant ce premier semestre, l'UE a adopté six paquets de sanctions contre la Russie. Les Vingt-sept ont également mis en place un soutien financier, militaire et humanitaire sans précédent. Sur ce dernier point, l'accueil de quatre millions de réfugiés ukrainien est historique dans une UE très souvent divisée sur les questions migratoires.

La volonté d'élargissement s'est par ailleurs traduite par la reconnaissance du statut de candidat à l'UE de l'Ukraine et de la Moldavie, et par le déblocage de la candidature de la Macédoine du Nord. Volonté qui s'est également ressentie à travers la création d'un nouvel objet politique, la « Communauté politique européenne », dont il restera à définir les contours.

Une ambition affirmée : la souveraineté

D'une certaine manière, c'est la marque de fabrique de l'Élysée depuis 2017. L'affirmation de la souveraineté était en gestation depuis quelques années, mais elle a pu être ciselée dans le cadre européen afin d'en attendre une adhésion élargie de la part des autres Etats membres. Avec la PFUE, la souveraineté a pris une triple dimension : alimentaire, militaire (projet de défense européenne) et industrielle et numérique.

Il en a découlé deux décisions importantes, qui, dans le contexte actuel de guerre, prennent une épaisseur particulière. D'abord la nécessité pour la PFUE de réduire la dépendance aux énergies fossiles, avec un accent mis sur l'approvisionnement russe en pétrole et en gaz, décision qui débouche sur le choix de mettre fin au moteur thermique d'ici à 2030 ; ensuite une stratégie climat conforme à la feuille de route de la COP 21, qui a suscité de nombreux clivages au sein de l'UE, la consolidation de l'objectif de réduire de 55% les émissions de GES et l'adoption du principe de taxation carbone à la frontière (TCAF). C'est ce que l'on appelle le Paquet Climat.

Ces décisions sont assorties d'une volonté d'interdire les importations de produits ayant un lien direct avec la déforestation (soja, café, cacao, bois, huile de palme, et autres produits dérivés comme le cuir ou le chocolat), l'UE estimant qu'elle contribue à hauteur de 16% à ce déboisement par le truchement de ses importations. Faut-il y voir le signe annonciateur de l'érosion d'une certaine naïveté européenne en matière de commerce dont la PFUE a pu être le vecteur ?

Des tensions et des clivages persistants

Le semestre de PFUE ne s'est pourtant pas déroulé aussi paisiblement qu'on pourrait le supposer. C'est presque une banalité que d'énoncer ce propos, tant les avancées de l'UE ont été historiquement cadencées par des tensions, des crises et, pour en sortir, par des compromis. La PFUE n'a pas échappé à cette règle.

La Hongrie a en effet exercé son droit de veto sur le projet d'instauration d'un impôt minimum pour les firmes multinationales. Le projet d'un fonds social en faveur du climat a occasionné des débats très houleux, notamment entre Paris et les Etats que l'on qualifie depuis la crise grecque de 2012, d'Etats frugaux. Jugé excessif avec 72 milliards d'€, le fond a finalement été réduit à 59, mais sur une période plus ramassée.

Il a été évoqué à l'instant la fin d'une certaine naïveté commerciale de l'UE. En réalité, il s'agit d'une fin toute relative. Car Bruxelles poursuit ses négociations commerciales bilatérales, en particulier avec la Nouvelle-Zélande, grande puissance exportatrice laitière (beurre, poudre grasse, poudre infantile) et ovine. Un Accord a été trouvé et signé, portant l'ambition d'une hausse des échanges bilatéraux de +30%. Une façon pour Bruxelles, dans le contexte de guerre, de renforcer sa zone d'influence dans le Pacifique face à la Chine, et d'accroître la valeur des flux commerciaux, aujourd'hui limités à moins de 10 milliards d'€. Un Accord de libre-échange qui contient des clauses environnementales (respect de l'Accord de Paris par exemple) et sociales (normes de travail de l'OIT ou égalité hommes-femmes notamment). Mais l'aboutissement de la négociation avec la Nouvelle-Zélande révèle que les mesures miroirs, pourtant l'un des axes centraux de la PFUE, ont été reléguées au second plan.

Dans cette négociation, le volet agricole suscite toujours autant d'inquiétudes de la part des éleveurs laitiers ou de viandes bovine et ovine. Sans oublier les industriels de la transformation, qui voient se dessiner un Accord bilatéral rempli de menaces pour leurs propres productions, lesquelles sont déjà durement affectées par l'inflation et la contraction des débouchés. Cet Accord bilatéral sera sans doute de nature à assouplir les relations, hier tendues, avec l'Australie, afin pour l'UE de reprendre la négociation commerciale avec Canberra en vue d'un Accord bilatéral.

Pour conclure, la PFUE a une fois de plus symbolisé le fait que c'est dans les crises que l'UE continue à avancer.

Contacts : Thierry Pouch

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Louise Verrier

louise.verrier@apca.chambagri.fr

L'ÉNERGIE : TALON D'ACHILLE DE L'ALLEMAGNE

La première puissance économique de l'UE – et quatrième mondiale – serait-elle en train de vaciller sous l'effet de la guerre en Ukraine ? Deux indices au moins suggèrent de porter une attention particulière à la trajectoire sur laquelle se trouve l'Allemagne depuis le début de cette guerre. On connaît désormais le degré de dépendance élevé de ce pays aux importations de pétrole et de gaz en provenance de Russie. Cela résulte de choix énergétiques réalisés il y a plusieurs années. Renonçant à la fois au nucléaire et au charbon, Berlin s'en est remis aux approvisionnements russes. L'entrée des troupes russes en Ukraine a conduit l'UE à adopter des vagues de sanctions, dont l'une des plus emblématiques a été l'embargo sur les importations de pétrole russe. En contrepartie, Moscou a rationné les livraisons de gaz en direction de plusieurs Etats membres, allant de la Pologne à la Finlande en passant par l'Allemagne.

Premier indicateur de fragilisation de l'économie allemande, et non des moindres, le plus grand fournisseur de gaz allemand, Uniper, est en grande difficulté économique, au point que l'on évoque un possible Lehman Brothers énergétique. Les livraisons de gaz russe principalement par Gazprom, évaluées à près de 55% du total des approvisionnements, ont fortement diminué, obligeant l'entreprise à acheter des volumes sur le marché spot, à un coût exorbitant, de l'ordre de 1 milliard par mois. Processus qui a inévitablement endommagé la trésorerie du géant gazier allemand et précipité la chute de son cours boursier. Uniper a donc lancé un appel à l'aide au gouvernement. A travers cette dégradation économique de l'entreprise gazière allemande, on peut prendre la mesure de la guerre économique qui s'est engagée sur le front de l'énergie, l'économie allemande révélant ainsi sa dépendance envers Moscou.

Second indicateur, le commerce extérieur allemand. A l'inverse des résultats français, l'Allemagne se distingue depuis près d'un quart de siècle par des excédents commerciaux conséquents, se situant selon les années entre 2 et 300 milliards d'€. Le dernier déficit connu fut celui de l'année 1991, lorsque, après la réunification, une frénésie de consommation intérieure avait engendré un déficit de la balance commerciale des marchandises. Même si sur un an l'excédent demeure en 2022 (+172 milliards), le chiffre du mois de mai 2022 est négatif (-1 milliard d'€). La source de cette dégradation inédite des flux commerciaux allemands se trouve dans les importations de gaz, qui ont doublé entre 2019 et 2022, et de pétrole, qui ont augmenté de +55%. Exprimées en valeur, le coût des importations allemandes s'est considérablement alourdi, sous la pression du prix du gaz. En parallèle, les exportations allemandes de produits manufacturés sont en recul significatif, de l'ordre de -30% depuis le début de l'année.

On s'interroge à Berlin sur les possibilités de répercuter l'envolée des coûts des importations de gaz sur les prix à la consommation. La marge de manœuvre est évidemment étroite, dans la mesure où l'indice des prix de l'énergie frôle déjà près de +40% en rythme annuel. Pour desserrer cette contrainte, Berlin devra convaincre Oslo et Bruxelles – deux autres grands fournisseurs de Berlin en gaz, derrière la Russie – de lui fournir davantage de gaz pour faire tourner ses usines et répondre aux besoins de la population l'hiver prochain.

Le colosse économique allemand est-il en train de se fissurer ? Fortement insérée dans les chaînes de valeur mondiales, l'économie allemande a subi les chocs de la pandémie et maintenant de la guerre. La contraction du commerce mondial lui a en effet été préjudiciable. De plus, le ralentissement de l'économie chinoise, vers laquelle l'Allemagne exporte en moyenne 100 milliards d'€ par an – contre seulement 30 pour la France – alourdit une conjoncture préoccupante pour le gouvernement fédéral.

La guerre en Ukraine illustre concrètement le raidissement des relations entre l'UE et la Russie. Avec la diminution drastique des importations de gaz russe, un gaz devenu une arme de guerre pour Moscou, c'est bien une phase d'incertitude radicale dans laquelle est rentrée l'Allemagne. A elle seule, l'Allemagne est emblématique d'une sorte de sentier de dépendance aux énergies fossiles russes sur lequel s'est engouffrée l'UE depuis le début de la décennie 2000.

Contact : Thierry Pouch

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V – 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

E-mail : marine.raffray@apca.chambagri.fr

Siret 180070047 00014

Directeur de la publication :

E-mail : thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Mise en page : Odile Martin-Lefèvre

Nos articles sur le même thème

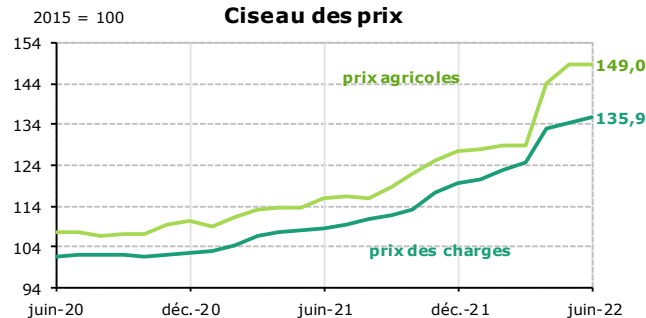
- Analyses et Perspectives n°2208, juillet 2022, « 50 ans après le rapport Meadows, peut-on changer de paradigme ? »

- Lettre Economique n°427, juin 2022, « Tout cela pour ça !!! »

www.chambres-agriculture.fr



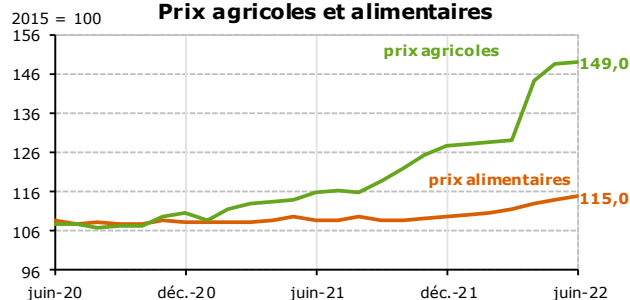
Ciseau des prix



APCA - Etudes économiques

source : INSEE

Prix agricoles et alimentaires

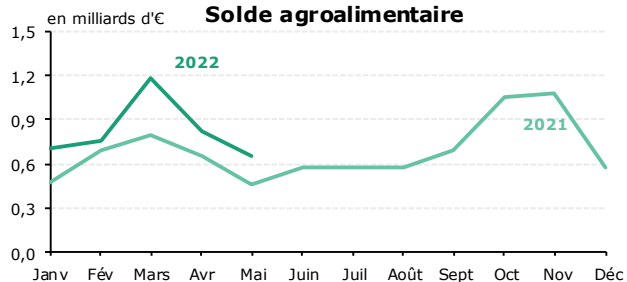


APCA - Etudes économiques

source : INSEE

(Source : INSEE)	% 1 mois	% 12 mois	% 24 mois
prix alimentaires	0,8%	5,8%	5,6%
prix agricoles	0,3%	28,6%	38,3%
prix des charges	1,1%	25,3%	33,6%
inflation	0,7%	5,8%	7,4%

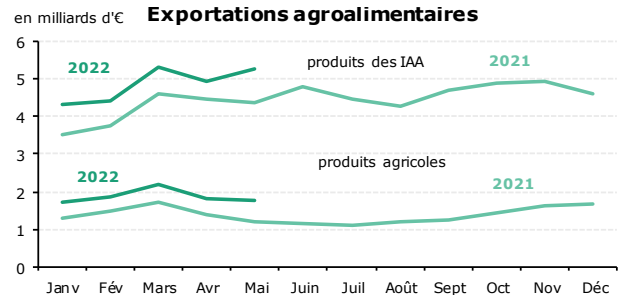
Solde agroalimentaire



APCA - Etudes économiques

source : Douanes

Exportations agroalimentaires



APCA - Etudes économiques

source : Douanes

Solde du commerce extérieur agroalimentaire

(Source : Douanes/SSP)

En milliards d'€	en mai	en cumul
2022	0,656	4,124
2021	0,454	3,080



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité